



HAL
open science

Les constructions illégales de la révolution

Amin Allal, Youssef El Chazli

► **To cite this version:**

Amin Allal, Youssef El Chazli. Les constructions illégales de la révolution. Mondes arabes, 2022, 1 (1), pp.19-45. 10.3917/machr2.001.0019 . hal-03932290

HAL Id: hal-03932290

<https://hal.science/hal-03932290v1>

Submitted on 10 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les constructions illégales de la révolution

Amin ALLAL

Chargé de recherches, CNRS/CERAPS

Youssef EL CHAZLI

Maître de conférences, Paris 8/Cresppa-Labtop

Sur quoi poser le regard sociologique lorsque l'on s'intéresse aux moments révolutionnaires ? Ayant étudié des mobilisations collectives en Tunisie et en Égypte avant 2011, nous nous sommes naturellement orientés vers l'analyse des manifestations inédites appelant à la chute des régimes au début de l'année 2011. De fait, nous avons, respectivement, observé les performances protestataires à Tunis et au Caire, et nous nous sommes intéressés de près aux dynamiques de mobilisation, logiques d'engagement et de désengagement, formes de politisations diverses¹. Depuis, ces thématiques ont occupé une grande partie de nos travaux et publications.

Cette perspective nous a orientés vers certains choix empiriques, qui nous ont conduits notamment à étudier des acteurs, individuels et collectifs, qui se mobilisent contre le régime. Nous avons ainsi exploré les participations de militants aguerris, d'artistes, de jeunes des classes moyennes, d'autres issus des quartiers populaires de la banlieue de Tunis, d'autres encore du centre-ouest tunisien ou encore même de voyous reconvertis dans certaines activités politiques. Dans certains cas, nous nous sommes d'ailleurs appliqués à restituer les ambivalences de ces trajectoires d'engagement, les reconversions multiples et leurs contingences. Toutes ces recherches ont en commun d'étudier des personnes et des groupes qui *contribuent* à la mobilisation, dans le sens où elles participent, plus ou moins consciemment, à des actions que l'on peut sans trop de difficultés qualifier de *politiques* en tant qu'observateurs (ou du moins que nombre d'acteurs pris dans la même configuration qualifient comme telles).

Depuis, à l'aune notamment du croisement de nos terrains², nous nous sommes interrogés sur un ensemble de phénomènes qui paraissent, de prime abord, connexes, ou du moins concomitants aux mobilisations révolutionnaires et que nous ne traitons pas directement. Parmi ces phénomènes, nous avons observé toute une série d'actions qui se sont déroulées pendant le moment révolutionnaire, mais qui semblaient *a priori* ne pas relever de la dynamique de mobilisation révolutionnaire. C'est le cas des constructions illégales qui explosent dans les quartiers populaires. Quelle place donner à ce type d'actions, massives, coordonnées à une échelle très locale, qui se déploient durant la « conjoncture critique » des situations révolutionnaires ? Poser ainsi la question

¹ Voir entre autres Allal [2012] et El Chazli [2012].

² Ce travail est le fruit d'une collaboration scientifique amorcée en 2011 [Allal & El Chazli, 2012] et qui s'est ensuite poursuivie par la mise en place du volet « Protester aujourd'hui dans la Méditerranée arabe (PAMA) » dans le cadre d'un financement du Conseil européen de la recherche (ERC-CoG DREAM, Grant Agreement No 771453), dirigé par Leyla Dakhli.

suggère que nos propres définitions du phénomène révolutionnaire découlent d'une série de routines théoriques mais aussi méthodologiques. C'est une mise à l'épreuve de ces habitudes que nous souhaitons amorcer dans ce texte.

Le piétinement tonitruant de l'extraordinaire

La piste explorée ici est qu'en dehors des sphères de la politique instituée, nous identifions des pratiques qui se sont déployées *durant* les temporalités critiques et qui ont contribué à une redéfinition des rapports sociaux et politiques de manière notable. Au-delà des engagements révolutionnaires les plus évidents (participation à des protestations de rue, des occupations de place, ou encore aux activités d'organisations militantes), la conjoncture révolutionnaire est ici pensée comme un *moment d'opportunités*, pour toute une série d'acteurs, probablement majoritaires, qui, exclus pendant des décennies de l'accès à ce qu'ils et elles perçoivent comme étant leurs droits, profitent de la vacance temporaire du pouvoir pour se saisir matériellement de ces droits. L'hypothèse subsidiaire que nous avançons est que le caractère massif et simultané de ces pratiques, couplé au choc que subissent les structures du pouvoir politico-sécuritaire lors d'un moment révolutionnaire, contribue à produire des transformations fondamentales, venant du bas, des rapports gouvernants-gouvernés, transformations qui renvoient justement aux définitions les plus classiques de ce qu'est une révolution.

Dans un article célèbre, Asef Bayat [1997] développe son idée d'empiètement silencieux de l'ordinaire (« *quiet encroachment of the ordinary* »), concept qu'il explicite ensuite dans un chapitre éponyme [Bayat, 2013]. En développant cette notion, Bayat cherche à caractériser des actions directes, durables, menées par des individus et des familles dispersées (ou avec des degrés minimaux de coordination) afin d'acquérir des biens de première nécessité, de manière discrète et illégale [*ibid.*]. Ces actions prennent pour cadre des situations de contraintes fortes, à savoir de gouvernement autoritaire des populations allié au tournant néolibéral et à la rupture des pactes sociaux postcoloniaux. Selon Bayat, ces actions seraient cumulatives ; les groupes marginalisés chercheraient ainsi à occuper de plus en plus d'espaces, les soustrayant aux autorités (ou aux groupes dominants). Il note enfin qu'en termes organisationnels, c'est souvent au niveau des réseaux familiaux étendus (*kinship*) ou d'amitié que se trament ces actions, sans publicité [*ibid.*].

Cette approche est stimulante, mais elle présente certaines limites pour étudier les révoltes arabes. D'une part, les phénomènes qu'il étudie se déploient dans une temporalité routinière, autrement dit ordinaire selon ses propres mots. Les actions dont il rend compte prennent forme à bas bruit, de manière discrète et les « prises » en sont limitées. D'autre part, Bayat se situe dans une perspective synchronique ; il propose des photographies de l'espace social à un temps *t*. Le sociologue ne s'attarde pas outre mesure sur les trajectoires individuelles et familiales. Il perd de vue, de ce fait, les façons différentes dont l'action se construit au croisement d'histoires privées et de mouvements plus collectifs. C'est en cela que cet article peut être lu comme un prolongement des analyses de cet auteur, en explorant à la fois la conjoncture *extra*-ordinaire et les trajectoires en son sein : de l'empiètement silencieux au piétinement bruyant.

Car il faut bien le noter, durant les moments de soulèvement, et au-delà des revendications portées dans les sphères de la politique instituée, des revendications anciennes d'accès aux droits réapparaissent sous différentes formes et souvent de façon matériellement visible [Deboulet &

Florin, 2014]. Ces moments révolutionnaires constituent de ce fait une opportunité pour la chercheuse ou le chercheur. Ainsi, l'enquête sur les processus de mutualisation, d'énonciation publique, de justification, parfois de délibération des revendications constituent des objets à étudier en soi [Baczko *et al.*, 2013]. L'article analyse, dans cette perspective, comment, dans la Tunisie et l'Égypte révolutionnaires, des groupes marginalisés ont verbalisé, expérimenté et se sont coordonnés pour s'emparer de biens, pensés de longue date comme étant des droits sociaux bafoués. Il formule ici l'hypothèse que ce sont aussi – et peut être même avant tout – les personnes qui n'ont pas accès aux ressources (économiques ou sociales) pour acquérir les autorisations nécessaires pour des constructions familiales, privées, mises en place à partir de réseaux de solidarité et d'entraide locaux, qui se saisissent du moment révolutionnaire (avec sa dualité de pouvoir et son absence de volonté/capacité répressive)³ pour prendre ce qu'ils considèrent comme un droit qui leur a été dénié. Si l'on pourrait penser ces actions comme l'expression d'intérêts privés presque antithétiques d'un engagement révolutionnaire, l'article suggère au contraire que les interactions entre habitants d'un même quartier laissent entrevoir des rapports au politique en formation, tributaires du déroulement de la situation révolutionnaire.

L'article analyse les processus collectifs d'alignement et de mise en sens, au cœur de la description et de l'analyse du phénomène des constructions illégales qui se déploient dans une banlieue populaire du sud de Tunis et dans une cité industrielle satellite d'Alexandrie, en Égypte. Dans les deux cas, ce sont des espaces que chacun d'entre nous fréquente depuis plusieurs années, pour des raisons scientifiques, familiales ou de voisinage, et que nous avons par la suite enquêté sur d'autres thématiques (politisations durant le moment révolutionnaire, participations électorales, etc.)⁴. Les éléments présentés ici sont donc le produit d'un retour sur nos propres notes⁵, afin de poser de nouvelles questions au matériau, et non pas le fruit d'une enquête menée spécifiquement sur ce sujet. C'est là l'une des limites de l'exercice, mais aussi son caractère exploratoire assumé. Dans les pages qui suivent, nous revenons successivement sur les deux cas d'étude, en les détaillant et en soulignant leurs spécificités. L'article se termine sur une mise en regard des deux cas et sur ce qu'ils permettent d'ouvrir comme perspectives de recherches futures.

Une famille populaire en révolution dans la banlieue sud de Tunis

Monia, Issam et Sami, âgés respectivement de 40, 45 et 36 ans en 2021, sont issus d'une famille originaire de la région de Djerba par leurs deux parents arrivés sans le sou à Tunis dans les années 1970. Le père, après quarante ans en tant qu'ouvrier dans les chemins de fer, a réussi sa vie, au sens où il a pu acquérir une maison et un local dans un quartier populaire de Hammam-Lif dans la banlieue sud de Tunis. Le quartier, essentiellement résidentiel avec quelques commerces de proximité, est composé de petites maisons familiales. Ses populations, en partie issues de l'exode

³ Selon les termes de Charles Tilly [1996].

⁴ Voir sur la Tunisie Allal [2011, 2012, 2013] et Allal & Geisser [2011] ; sur l'Égypte El Chazli [2013, 2018, 2020] et El Chazli & Rayner [2014].

⁵ Pour une analyse des différentes sortes de « revisites » et leurs implications théoriques, voir Burawoy [2010].

rural du nord-ouest et du sud de la Tunisie, se sont installées par vagues depuis les années 1960 à la recherche de travail dans les zones d'activités du grand Tunis.

Le local acheté par le père est converti en magasin de photocopies. Il est désormais tenu par sa fille Monia. La mère a depuis toujours la très lourde charge du travail domestique dans une maison qui n'a cessé de s'agrandir. Tout d'abord physiquement, puisque d'une petite construction d'une cinquantaine de m² entourée d'un jardinet, l'habitation est devenue en moins de vingt-cinq ans un quasi immeuble de deux étages (en plus du rez-de-chaussée) occupant la totalité de la parcelle. Ensuite, la famille s'agrandissant, il a fallu s'occuper de six enfants (et des petits-enfants ensuite). La désormais grand-mère a également participé, depuis son foyer, aux rentrées d'argent en préparant et vendant des pâtisseries pour les fêtes annuelles et celles du quartier (mariages, circoncisions, etc.).

En 2021, les occupants de la maison familiale sont, au rez-de-chaussée, les deux grands-parents, leur fille Monia et son fils. Issam, l'aîné de la fratrie, habite avec son épouse et ses deux adolescents au premier étage. Sami occupe quant à lui le dernier étage avec sa jeune épouse. C'est ce dernier étage, construit en 2011, qui constitue l'illégalisme que nous voulons replacer ici dans les trajectoires politiques de cette unité domestique. L'analyse se focalise sur les deux frères et la sœur habitant cette dernière, et considère que les autres frères et sœurs, plus jeunes, ne font pas pleinement partie de la maisonnée. En effet, ils et elles ont déménagé pour leurs études ou après s'être mariés. Ils jouissent d'une certaine autonomie par rapport aux contraintes des relations sociales territorialisées de la famille. Ils travaillent dans la capitale, ne sont pas dépendants des finances de la maisonnée ou habitent à plus d'une trentaine de minutes en voiture de leur quartier de naissance. Ils ne viennent que lors des occasions spéciales dans la maison familiale. Surtout, pour ce qui nous intéresse ici, leurs actions ne sont pas significatives dans l'extension illégale de la maison.

La position dans la fratrie comme contrainte scolaire et professionnelle

Issus d'une famille dont ils seront les premiers à faire des études secondaires, Monia, Issam et Sami n'obtiennent pour autant pas le bac. L'ordre dans la fratrie a fortement influencé les trajectoires professionnelles de ces trois aînés. Issam et Monia, les plus âgés, n'excellent pas dans leurs études secondaires et doivent rapidement subvenir aux besoins de la famille. Ils arrêtent les études au collège et se mettent au travail dès l'âge de 16-18 ans. Ils occupent ensuite des emplois peu qualifiés avec des rémunérations faibles et fluctuantes (aide de ménage, apprenti garagiste, gardien remplaçant de chantier, etc.). Mais grâce aux connaissances de leur père, ils sont toujours embauchés à proximité, dans leur petite ville de banlieue, s'évitant ainsi la pénibilité de déplacements quotidiens vers les zones d'activité de la capitale. Toujours dans « leur » quartier, Monia, mariée très jeune et rapidement divorcée⁶, bénéficie ensuite du legs paternel de s'occuper de la boutique familiale après la retraite de son père. Issam, également marié jeune, vit dans la maison familiale avec son épouse – sans travail salarié – et leurs deux enfants. Après de nombreux emplois

⁶ Son ex-mari a menti sur sa condition professionnelle et économique en faisant croire qu'il avait un emploi stable dans le sud du pays et un appartement. Il est en outre devenu violent très vite. Après leur divorce, Monia est retournée chez ses parents avec son unique fils et n'a plus eu de nouvelles.

précaires, il réussit à avoir, non loin de leur quartier, une échoppe dans le marché municipal de leur ville.

Sami est également incité à travailler jeune. Il reste cependant davantage dans le circuit scolaire, réussissant, selon sa propre expression, à redoubler au moins une fois chaque classe du lycée jusqu'à abandonner en terminale. Connu dans le quartier, affable, hâbleur, faisant très attention à son apparence physique et vestimentaire, il enchaîne pendant une dizaine d'années des occupations rémunératrices qu'il estime ludiques. Un jour intermédiaire pour la vente d'un scooter, il se convertit rapidement en joueur de derbouka pour un mariage, revendeur de poussins et de canaris (qu'il élève sur le toit de la maison familiale) ou encore – plus rarement – revendeur de cannabis. Jovial et réputé serviable, il se marie relativement tardivement, après de nombreuses conquêtes, « d'un mariage d'amour contrairement aux autres », selon ses dires. Son épouse Sana, issue de la bonne société locale, est fille d'un médecin de la ville peu enthousiasmé par ce mariage. La jeune femme abandonne ses courtes études universitaires pour s'installer avec son mari dans la maison familiale située dans un quartier populaire aux antipodes de l'endroit où elle a grandi.

Les stratégies individuelles des deux frères et de la sœur se développent dans un système de relations économiques et familiales contraignant. À la différence de Sami, les deux aînés sont tenus de travailler vite, de se marier tôt et de s'occuper de leurs parents vieillissants qui n'ont plus la santé ni de revenus suffisants malgré la retraite des chemins de fer du paternel. Outre son travail au magasin, Monia doit aider aux tâches domestiques du rez-de-chaussée de la maison qu'elle partage avec ses parents et son fils. Issam, quant à lui, devenu vendeur de légumes au marché municipal de sa ville en 2009, est contraint de ne pas quitter ce travail qui l'ennuie profondément, mais source de revenus stables pour la famille. Après son mariage, Sami est à la recherche de stabilité professionnelle. À partir de 2005, il est, durant près de cinq ans, employé en rayon dans le supermarché de sa ville. Son épouse est sans emploi. Son horizon d'attente est la possibilité de passer un jour chef. Cependant, dès 2009, le supermarché commence à perdre une partie de sa clientèle et Sami est licencié avec d'autres courant 2010.

Un constant évitement du politique ?

Lors de nos nombreuses rencontres avant décembre 2010, Sami, le plus jeune, se définit, de la même façon que ses deux frères aînés, comme « non politisé » (*moch msays*, car ce qui est « politisé est mité⁷ »). Les mobilisations fin 2009 qui suivent les licenciements dans le supermarché où il travaillait ont un certain écho localement et Sami, grâce à son large réseau d'interconnaissances, s'improvise porte-parole. Mais l'expérience courte, en situation autoritaire, d'une semaine de

⁷ *Msaysa Msawsa* (« ce qui est politisé est mité »). C'est ainsi que les interviewés manifestaient leur indignation face au régime autoritaire et liberticide. Par cette formule, ils confiaient leur contestation du jeu politique, de ses combines et de ses manigances, « qui ne concernent pas les honnêtes citoyens ». Simultanément cette expression venait interdire ou freiner la propension à poser des questions « politiques ». Ainsi, *Msaysa Msawsa* était à la fois un rappel des lignes rouges à ne pas franchir, des sujets interdits et tabous en situation autoritaire et une dénonciation larvée des pratiques politiques en cours mais également une mise à distance de ces activités.

mobilisation pour garder son travail, ne transforme pas immédiatement son rapport au politique. À l'instar de son frère et de sa sœur, il manifeste peu d'intérêt pour la chose politique et ne rallie aucun groupe – certes rares dans les quartiers populaires sous Ben Ali – d'entrepreneurs de cause associatifs ou partisans malgré quelques relations avec des représentants syndicaux issus de sa ville. Du reste, la famille plus large ne cultive pas de mémoire d'engagements passés et il est très rare de les entendre parler de questions politiques, même internationales⁸. Ils ne mobilisent pas de passé nationaliste, syndicaliste ni d'engagements dans le parti au pouvoir. La famille se désintéresse de la politique dont elle pense être exclue de fait, politique(s) qui, selon elle, ne leur apporterai(en)t rien de bon.

Pour autant, depuis qu'il tient une échoppe dans le marché municipal, Issam l'ainé semble déroger un tantinet à cet évitement familial du politique affirmé. Il est encarté au parti au pouvoir, le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD). Pour autant, cela ne se traduit pas outre mesure par une intégration aux rouages du parti. Du fait de la structuration des réseaux locaux du parti, aucune promotion ne semble possible. Issam n'a aucun lien régulier ni même direct, aucune proximité avec les figures politiques dans sa ville. Son incapacité à faire valoir des ressources pour le parti et, à l'inverse, l'anticipation d'une improbable possibilité de profiter des subsides « du parti » expliquent son refus de s'engager outre mesure dans celui-ci. En affirmant à l'envi sa position et son désir de rester discret, il lui importe « de ne pas apparaître sur les photos », de ne pas passer pour quelqu'un de visiblement adhérent au régime et proche de ses représentants locaux. Cela lui permet aussi de rester dans le sillage de son père. Lui l'ainé austère de la fratrie aspire à prendre sa succession dans la maisonnée familiale sans déroger à sa tradition d'évitement du politique.

Cependant, lorsqu'en janvier 2011 les mobilisations atteignent leur ville et spécialement leur quartier où des affrontements avec la police ont lieu, Sami est le premier à s'y engager, entraînant l'ensemble de la famille dans une solidarité avec les insurgés de son quartier. Dès les premières nuits de l'insurrection, la défense des « gars du coin », dont Sami fait partie, et le soutien à « nos enfants et frères en première ligne » sont les premières étapes d'une transformation des rapports au politique de toute cette famille qui se prémunissait sous le régime autoritaire de toute étiquette ou engagement politique.

Des engagements révolutionnaires au retour des préoccupations familiales

Chacun à leur manière, les deux frères et la sœur manifestent publiquement leur engagement pour la révolution. Dès le tout début de janvier 2011, alors que les grandes manifestations n'ont pas encore atteint la capitale, Monia imprime des copies photoshopées⁹ des premiers blessés de la

⁸ Parler de la guerre au Liban, de la Palestine ou encore de la politique française faisait en effet fonction d'exutoire dans un contexte de grande censure politique dans le pays. Sur cette question, voir Bennani-Chraïbi [2008].

⁹ Le contexte de l'époque est marqué par la crainte extrême de la police. Faire circuler les photos par son téléphone était déjà une opération risquée, les rumeurs d'arrestation de gens qui l'auraient fait se multipliant. Le geste de Monia est d'autant plus transgressif qu'elle transforme ces photos en les rendant plus esthétiques et « propres » selon ses dires. Elle gomme toute trace de salissures ainsi que les taches de sang sur les corps

révolution qu'elle fait circuler sous le manteau auprès de ses copines. Sami prend part à tous les affrontements avec les forces de l'ordre et par la suite participe aux coordinations des comités révolutionnaires du quartier. Issam, enfin, est l'un des premiers à décrocher les portraits du président dans le marché municipal « avant même la fuite de Ben Ali le 14 janvier », affirme-t-il fièrement.

Après son action téméraire de partage/diffusion de photos, Monia se construit une position différente au sein de sa famille et de son quartier. Après 2011, elle affirme son émancipation financière et revendique une vie publique plus affirmée. Autrefois, elle semblait expier un péché social originel – celui d'être une femme divorcée très jeune avec un enfant à charge – par le respect scrupuleux des convenances traditionnelles de son milieu. Elle s'employait par exemple à banaliser son apparence. Elle entretenait également peu de relations avec ses amies d'enfance ou de quartier. Son quotidien se résumait à douze heures de travail à la maison et dans le magasin paternel. Après janvier 2011, elle devient une femme apprêtée, négociant ses sorties. Elle renoue avec ses amies du quartier qui pour la plupart ont des conditions de vie appréciables pour elle. Elle sort régulièrement prendre un café avec elles en compagnie de nouveaux amis hommes. En dehors des sorties, ce qui devient désormais *son* magasin se transforme – avant la fermeture le soir – en espace convivial de rencontres et de discussions. Elle se trouve ainsi au cœur de son groupe d'amies qui ont toutes fait des études supérieures et aiment partager entre elles des « histoires de femmes mais pas que... », me confie-t-elle à l'époque.

Monia conquiert également son autonomie financière. Elle s'arrange avec son père – en lui forçant la main – pour pouvoir lui racheter le magasin et ainsi gagner en autonomie au sein de la famille. Autrefois vieillot voire austère, le magasin est redécoré et ne désemplit plus. Elle paie aussi avec son salaire une aide-ménagère afin de se libérer du temps. Elle assume une posture de femme aspirant à une vie émancipée, à l'image de ses amies. Malgré les apparences, elle n'est pas devenue, selon ses propres termes, une « militante de gauche » pour autant. Certes courant 2011-2012, une amie ex-militante à l'Union générale des étudiants de Tunisie (UGET, syndicat de gauche) l'incite à participer à des événements organisés par des associations ou partis de gauche (association féministe notamment). Monia décline toujours l'invitation, expliquant n'avoir pas le temps pour cet activisme qui lui semble éloigné de son quotidien et de ses aspirations. En effet, son temps est de plus en plus pris par les « préoccupations familiales » qui reviennent en force autour de la question de la construction du 2^e étage de la maison – comme on va le voir.

Les deux frères, Issam et Sami, ne sont pas en reste dans leurs engagements révolutionnaires même si ceux-ci s'avèrent contrastés. Après son coup d'éclat de décrochage des portraits de Ben Ali, Issam opère, dès la fin mars 2011, un léger rapprochement avec quelques figures du parti islamiste Ennahda de son quartier, originaires comme lui de Djerba. Il affiche de plus en plus – et comme beaucoup en 2011 – des signes extérieurs de piété, participe à quelques réunions et activités en soirée dans les maisons de ces leaders politiques. Ce savant glissement conservateur, du RCD à Ennahda, est animé par la même inquiétude existentielle : la peur de tout perdre, à commencer par

des blessés, et choisit les « visages les plus beaux ». Le fait de les imprimer et de les distribuer ajoute à la transgression et à la prise de risque.

son travail, mais aussi sa position de respectabilité dans la famille et au-delà dans le quartier. Issam ne s'intéresse d'ailleurs pas outre mesure à la vie politique nationale, il se concentre assez vite, début 2011, sur le projet d'extension de la maison familiale.

Sami est quant à lui une figure des « jeunes de la révolution », mais il n'adhère pas durablement aux organisations associatives ou partisans qui s'en revendiquent¹⁰. Fin 2011, il se laisse pousser, pour la première fois, une longue barbe, s'habille en *qamis* et se met à fréquenter un groupe affilié à Ansar Charia, le principal mouvement salafiste du pays. Cette conversion lui permet de bénéficier d'une nouvelle opportunité offerte par la révolution, celle d'occuper une des nombreuses nouvelles places de vendeur à la sauvette devant le marché. L'attribution et la régulation de ces emplacements de vendeurs sont, durant l'année 2011, organisées par des membres au sein de ce groupe politique pourtant illégal. Mais l'engagement de Sami dans ce groupe ne durera pas¹¹. Il s'en démarque rapidement, estimant que le mouvement ne permet rien de bien pour sa ville, et encore moins pour lui. En effet, Sami est lui aussi rattrapé par le projet de son frère aîné et la rivalité naissante entre eux¹².

« L'héroïsme révolutionnaire » de Sami, celui de Monia, ou encore l'habile esquive conservatrice de Issam ne les a pas menés durablement à une entrée en politique. Il n'y a pas eu de conversion des capitaux sociaux en capitaux militants. En raisonnant ainsi, on occulterait toute une série de transformations des rapports à l'État (et de l'État lui-même) et au politique inhérents au processus révolutionnaire. En effet, derrière les « préoccupations familiales » et le « manque de temps » qui en découle, se trament plusieurs phénomènes qui sont rarement pris en compte dans notre compréhension des révolutions.

Les illégalismes comme rapports au politique

Si l'on observe minutieusement l'histoire de cette fratrie – au-delà des effets en termes de mobilisation ou de participation politique –, on y décèle des transformations importantes des rapports à l'État à l'aune d'actions illégales. Bien entendu, le phénomène global de l'habitat construit illégalement ne commence pas avec la révolution de 2011, c'était même l'une des modalités

¹⁰ Un temps sollicité pour faire partie des membres fondateurs de la Ligue de protection de la révolution de sa ville, il ne s'engage pas longtemps avec eux. Son ambition de maintenir une notoriété positive localement et ses priorités socioéconomiques rendent également son adhésion aux groupes salafistes très peu durable. Pour une analyse approfondie à partir de cas d'étude dans la banlieue sud de Tunis, voir Jaballah [2021].

¹¹ Ansar Charia va déployer un répertoire violent et être la cible des autorités, ce qui se traduira par le retrait de Sami et de ses amis du quartier.

¹² Plusieurs raisons expliquent les conflits qui éclatent entre les deux frères : d'une part, la santé de leur père déclinant, une rivalité mâle sur le leadership de la maisonnée émerge, les décisions pour la famille étant sources de conflit ; d'autre part, une opposition d'intérêts économiques et professionnels : les deux se faisant quasiment face dans le marché municipal, l'un dans son échoppe légale et l'autre avec sa *Nasba* illégale. Enfin, les deux ont des relations avec des groupes et partis politiques, certes islamistes, mais qui ont des désaccords de fonds, désaccords qui ne vont cesser de s'approfondir avec la répression par le gouvernement dominé par Ennahda de Ansar Charia.

récurrentes du gouvernement autoritaire sous Ben Ali et de sa gestion des « zones d'ombre ». Géographes, urbanistes et autres observateurs des transformations urbaines classent traditionnellement deux phénomènes relatifs à la « densification du bâti » : celles concernant les constructions illégales au détriment des terres agricoles et celles de la construction illégale d'étages ou extensions de maisons qui existent légalement. Les deux phénomènes connaissent une très importante accélération depuis 2011 en Tunisie¹³. Dès les premiers mois de cette année, alors que les tractations, rapports de force et conflits se font au centre-ville de Tunis, dans la rue et les couloirs des institutions de la « transition », un peu partout dans le pays de nombreuses familles s'engagent dans la transformation illégale de leur maison.

L'explication convenue de ce phénomène est la suivante : l'État n'a plus la légitimité ni la capacité de faire régner l'ordre. Ainsi, le retrait de la police, par exemple, pilier de l'ancien régime autoritaire en Tunisie, est une explication globale relativement recevable. Ce retrait a transformé radicalement – pendant les premiers mois de 2011 tout du moins – les relations entre les citoyens et la police. Une attitude de défiance, de résistance et de revendications à l'égard des forces de l'ordre et de leurs pratiques est en effet constatable un peu partout au quotidien dans le pays. De façon symétrique, la police cherchant à redorer son blason prend le temps de se réorganiser, de se relégitimer et de redéfinir en partie ses interventions, surtout dans les quartiers populaires. Cependant, notre hypothèse est que loin de n'être qu'une occupation du vide supposé laissé vacant par l'État, les illégalismes observés correspondent à d'anciennes revendications de droits sociaux qui se sont longtemps sédimentées et qui désormais prennent des formes publiques, se matérialisent en une multitude d'actions qui transforment les rapports des citoyens à l'État et obligent ce dernier à agir en conséquence.

Revenons plus précisément au cas de la maison de la banlieue sud de Tunis. Avant 2011, il fallait bénéficier d'un permis de construire auprès de la municipalité pour modifier sa maison. Ce sésame était difficile à obtenir sans soutiens importants et se faisait quasi systématiquement grâce à la distribution de pots de vin. En bref, en ces temps « ordinaires autoritaires » en Tunisie, il fallait des ressources d'interconnaissances (souvent politiques au sein du RCD) et des ressources financières avant de s'engager dans de telles tractations incertaines¹⁴. Or, dans un quartier populaire et de surcroît marginalisé (absence des réseaux puissants du parti notamment), cela était doublement prohibitif. La preuve en est que, dans la rue en question, malgré une augmentation importante de la démographie, aucune maison n'avait été significativement modifiée depuis le début des années 1980 (voire parfois depuis leurs constructions dans les années 1950). Les maisons les plus « hautes » de la rue comptaient avant 2011 un seul étage au-dessus du rez-de-chaussée.

Mais, en 2011, s'opère en quelques semaines une radicale transformation du bâti. Dans cette rue qui compte quatorze maisons, nous avons comptabilisé treize augmentations verticales d'un étage

¹³ Nous remercions notre collègue Hend Benothmane, qui participe à une série d'enquêtes notamment auprès de l'association des maires, pour nous avoir communiqué ces données.

¹⁴ Les travaux des géographes ont analysé ces dynamiques en Tunisie, notamment ceux canoniques de Morched Chebbi [2012, 2016]. Voir aussi Berry-Chikhaoui *et al.* [2007] et Zaki [2011].

chacune. Le processus qui a mené à ce phénomène massif est très intéressant à décrire minutieusement car il recèle le ferment de transformations des rapports au politique. Dès février 2011, Sami, Monia et Issam se livrent, non sans importants conflits entre eux, dans l'entreprise commune de construction. Celle-ci a nécessité plusieurs étapes décisives, que l'on résumera en quatre moments.

Tout d'abord, il a fallu aux trois aînés de la fratrie s'entendre sur les tenants et aboutissants du projet, notamment sur son financement. Si la nécessité du projet s'imposait comme une évidence, les discussions étaient assez vives sur la répartition de la valeur future de la maison. Elles ont débouché sur l'imposition au père (ce que ne voulait pas Issam au départ) de s'engager à un partage par étage de la maison après le décès des parents. En somme, une division par trois de la valeur de l'héritage, ce qui n'est pas du tout habituel ni légalement (Monia aurait dû n'avoir que la moitié d'une part perçue par un de ses frères) ni dans les traditions conservatrices de la famille.

Ensuite, se sont amorcées des délibérations et négociations entre voisins pour anticiper la réaction et se prémunir des autorités. Les délibérations qui ont eu lieu dans la rue, sur les pas de portes mais aussi dans les maisons et magasins (celui de Monia notamment) ont concerné les aspects les plus pratiques (où acheter les matériaux, qui solliciter pour la construction, etc.), mais aussi des aspects relatifs à la légitimation d'une entreprise qui concerne quasi simultanément toutes les maisons de la rue. Si la fratrie est à la manœuvre de façon visible, c'est tout le voisinage qui est impliqué pour réaliser ce projet. Cette négociation dans laquelle les trois membres de la famille ont été centraux a produit une entente sur le faisable et le non-faisable, notamment sur le nombre d'étages à construire, sur les questions relatives aux nuisances entre voisins, etc. Des règles sont fixées. La location est par exemple exclue d'emblée. Chaque famille doit justifier d'un usage familial de la construction et s'engager à ne pas en faire un usage marchand. La location n'est pas souhaitée, pour des raisons de mœurs¹⁵ mais surtout par crainte d'une stigmatisation, celle de faire du profit en décalage avec la justification d'un droit social « minimal » revendiqué par les riverains. Une solidarité est née – ce qui ne s'est pas fait sans coups de force ou disputes – et a permis des arrangements rapides dont le résultat est l'impression de constructions quasi alignées qui se sont faites en quelques semaines et sans contestation *a posteriori*. Cette solidarité était telle qu'elle a poussé les riverains à subventionner la construction pour une voisine veuve isolée alors même qu'elle ne semblait pas nécessairement souhaiter cela au départ. Le discours répété à l'envi par les habitants du quartier, croisés à l'époque, justifiait ces constructions surtout par la poussée démographique. Le raisonnement en était : « La population augmente et pas nos droits, l'État ne veut pas trouver de solution, on n'attend plus, on se sert mais pas n'importe comment. » Un extrait d'entretien avec Sami illustre bien cela :

L'État s'en fiche de nos problèmes récurrents, tu sais bien tous les ans les égouts débordent dans la rue, on doit changer nous-mêmes les ampoules publiques, comme dans ta rue, on doit nous même mettre des bornes pour fermer la rue l'été sinon il y a des accidents parce que la signalisation est mal faite...

¹⁵ Dans les entretiens, revient souvent la crainte de locataires « aux mœurs dépravées qui ramèneraient des filles et de l'alcool » ce qui ferait perdre son image au quartier « pauvre mais respectable et reconnu comme tel ».

Maintenant, nos maisons s'agrandissent, c'est juste une façon de vivre décentement sans plus. Le pouvoir n'aura rien à redire.

Dans un troisième temps est effectuée une recherche de soutiens parmi les groupes politiques émergents notamment ceux d'Ennahda devenus très visibles. Mais, contrairement à l'époque du RCD triomphant, les riverains ne s'adressent pas à un seul parti politique, ne souhaitant pas mettre tous leurs œufs dans le même panier en ces temps pluralistes et incertains. De plus, contrairement à la période autoritaire où une relation de demande de protection se faisait de manière relativement passive, en 2011, ces populations périphériques affirment leurs demandes de soutiens mais s'affirment aussi dans une relation active, autonome et rééquilibrée vis-à-vis des partis politiques. On pourrait résumer cette logique d'action ainsi : « Nous ne sommes pas vos ennemis mais ne venez pas nous chercher des poux. » Les rencontres avec les leaders visibles de différents groupes partisans est une réalité inédite en ce début 2011 ; Sami notamment multiplie les interpellations pour parer à une potentielle démolition.

Dans un quatrième temps, une fois les constructions terminées, les riverains agissent pour que les services municipaux ne soient pas en mesure de prendre des décisions contre leurs réalisations. On observe alors une politique de tension constante visant une délégitimation des autorités locales et en particulier des agents des services techniques municipaux. La visite de Sami avec ses amis de l'ancien groupe du comité révolutionnaire du quartier est à cet égard éloquent. Le groupe d'une douzaine de jeunes gens demande à rencontrer des responsables de la mairie pour leur « expliquer que leurs familles ont construit de manière raisonnable et que c'était la seule condition pour sortir de la misère¹⁶ ». L'accès aux édiles leur est refusé mais le petit groupe prend ses quartiers pendant une demi-journée dans la municipalité, perturbant le fonctionnement de l'administration, pour publiciser ses griefs. Avant de partir, Sami invective les agents des services municipaux : « Vous l'avez fait à Bouazizi mais nous on vient de Chaabiya (leur quartier) on n'a pas peur. Toutes vos magouilles ne marcheront plus. » Cette visite, qui est loin d'être un cas isolé, s'inscrit dans un contexte global marqué par une faiblesse de légitimité des pouvoirs municipaux (constitués de délégations spéciales non élues avant le scrutin municipal de 2018) et où ce sont surtout les services techniques des municipalités qui sont ciblés. Auparavant ces derniers étaient les agents importants du contrôle du bâti illégal mais, désormais, ils font profil bas.

L'exemple de la construction illégale de leur maison montre que des préoccupations familiales occupent tout le temps et l'énergie d'une famille, ce qui l'empêche de faire autre chose de plus « politique ». L'engagement dans ce projet permet pour autant des transformations importantes du rapport au politique. Tout d'abord, au sein de la famille, les liens individuels au politique et les arrangements sociaux de sexe s'en trouvent à plusieurs reprises changés. Cette famille, dont l'évitement du politique était autrefois constant, expérimente des négociations avec des groupes politiques émergents. Elle participe à l'exigence de neutraliser les services municipaux dans leur éventuelle action contre leurs constructions. Surtout, et de façon commune à d'autres riverains, cet illégalisme a renforcé la capacité de concertation, de légitimation et *in fine* de solidarité entre riverains. Ces actions ont déterminé une attitude proactive à l'égard des autorités étatiques, en

¹⁶ Entretien avec Sami, Tunis, [mars 2012].

rendant légitime des demandes de droits, droits matériellement revendiqués par la construction achevée et non contestée par la suite. Ces phénomènes loin d'être spécifiques ont la force de l'itération, le même type de réalité se déroulant un peu partout dans les villes et quartiers populaires du pays.

Comment cela agit-il sur l'État ? Deux arguments significatifs permettent de montrer ces effets. Le premier concerne une décision par le « haut », à savoir le transfert en 2012 des compétences de la police municipale au ministère de l'Intérieur. Avant 2012, la police municipale faisait appliquer les décisions de destruction avec mandat du président de commune. Après 2012, elle est mise sous tutelle du ministère de l'Intérieur. S'il est difficile de retracer en détail cette reprise en main centralisatrice, on peut émettre l'hypothèse qu'une priorisation des sites d'interventions de l'action publique policière vers les troubles patents à l'ordre public est à l'œuvre. Ce changement de tutelle a rendu depuis quasi impossible la mobilisation de la police municipale pour l'intervention sur des cas de constructions illégales. Un deuxième changement important relève d'une pratique qui semble émerger par le « bas » mais que l'on retrouve dans de nombreux quartiers populaires du pays : le fait, contrairement à la pratique ancienne qui consistait en la possibilité de constater des faits délictueux par autosaisie, que les services techniques municipaux n'agissent plus que lorsqu'une plainte est déposée. On voit bien là que la multiplication d'actions de riverains comme celles coordonnées en partie par Sami, Issam et Monia, dans leur agglomération, ont fait changer la pratique bien rôdée des services municipaux. La conséquence en est que la peur, l'illégitimité des pouvoirs et la résistance citoyenne commune affirmant ses droits sociaux sont l'équation des transformations des rapports au politique.

Réussir en dépit de l'État : distance au politique et débrouille dans la province égyptienne

Moustapha naît au milieu des années 1970 à Kafr el-Dawar. Cette petite ville, construite à la fin du XIX^e siècle à 30 km au sud-est d'Alexandrie, abrite la deuxième plus grande usine de textile du pays. À l'image d'autres grandes industries naissantes au tournant du siècle à El-Mahalla al-Koubra ou Alexandrie, la ville-usine naissante attire des milliers de nouveaux habitants. C'est notamment le cas de paysans du Delta qui, à la fin de leur service militaire, y trouvent des emplois, s'y installant avec leurs familles. Dans la première partie du XX^e siècle, les travailleurs de ces usines jouent du reste un rôle majeur dans les mouvements ouvriers de l'époque [Beinin & Lockman, 1998]. Dans le dernier tiers du siècle, Kafr el-Dawar connaît cependant les affres de la désindustrialisation, comme d'autres régions du pays [Beinin, 2016]. Si la ville continue de fournir des travailleurs pour tout un ensemble de métiers dans le tissu industriel régional¹⁷, elle sert aussi de vivier de travailleurs pour la deuxième ville du pays, toute proche, qui constitue en même temps un pôle d'attraction qui concentre les rêves de réussite et de mobilité sociale¹⁸.

¹⁷ La région autour d'Alexandrie est la plus industrielle d'Égypte dans la deuxième moitié du XX^e et jusqu'aux années 2000.

¹⁸ Pour une étude ethnographique d'un cas comparable d'un village satellite d'Alexandrie, voir Schielke [2015].

Le père de Moustapha fait partie de la génération de jeunes issus du monde rural qui s'installe à Kafr el-Dawar suite aux démobilisations de l'après-guerre. Il devient gardien dans l'usine de textile fraîchement inaugurée (en 1938) et meurt alors que son fils, cinquième enfant d'une fratrie de six, n'a qu'une dizaine d'années. Le jeune garçon passe par l'enseignement technique (peu valorisé en Égypte), mais, contrairement à la génération de ses aînés qui trouve dans l'usine un débouché naturel, il est contraint d'enchaîner les petits boulots. Il finit par décrocher un emploi comme ouvrier dans une usine de la Société nationale de gaz naturel au début des années 2000, où il occupe un emploi éreintant et très physique, travaillant à la chaîne, souvent de nuit. Durant ses congés, et notamment pendant les fêtes musulmanes, il travaille par ailleurs comme aide boucher au bout de sa rue, auprès d'un cousin éloigné. Habitant le foyer familial, ses maigres économies lui permettent de se construire un appartement exigu sur un étage supplémentaire de la maisonnée familiale (venant s'ajouter à ceux de ses deux frères), située dans l'un des quartiers populaires au nord de l'usine, historiquement réservé aux ouvriers les moins qualifiés, et construit de manière largement informelle, autrement dit sans intervention directe de l'État en termes de planning urbain et infrastructurel¹⁹.

À la fin des années 2000, il se marie et devient père de deux enfants. Ayant acheté un petit lopin de terre agricole à proximité, Moustapha cherche, à la veille de la révolution de 2011, à améliorer sa situation résidentielle. L'agrandissement de la famille rend nécessaire un appartement plus spacieux ; en outre, ce dernier viendrait en quelque sorte consacrer l'installation définitive dans la vie adulte [Tourné, 2001], ou au moins une forme de réussite sociale, comparable à celle de son frère aîné Samir, qui a quitté la maison familiale et est devenu multi-proprétaire²⁰. Recruté dans sa jeunesse comme ouvrier technicien dans une grande usine de l'Est alexandrin, Samir gravit plusieurs échelons de l'espace social. D'abord, il avance en grade (et en revenus) dans son usine. Mais aussi, sa mobilité résidentielle l'emmène du quartier populaire de la ville satellite aux quartiers, certes excentrés mais de construction récente, de la grande ville, Alexandrie.

De son côté, Moustapha n'a pas encore fait l'acquisition de tous ces capitaux. Comme les membres de la famille Hammam-Lifoise, il peine par exemple à obtenir les permis nécessaires pour construire un logement sur le terrain acheté. En effet, la construction sur les terres agricoles est strictement prohibée par la loi en Égypte²¹, même si ces prohibitions peuvent être contournées si le bon prix est trouvé auprès des différents employés administratifs concernés. Cependant, cela ne prémunit en rien contre des refus potentiels futurs, voire des démolitions de la part des autorités, une fois le logement construit.

¹⁹ Sur la question du bâti informel en Égypte, voir Soliman [2010].

²⁰ La question du logement constitue un problème public majeur en Égypte. La permanence de ce problème est perceptible dans deux ouvrages, publiés presque à trente ans d'écart [Hanna, 1992 ; Shawkat, 2020].

²¹ Construire sur de la terre agricole devient illégal suite à la promulgation de la loi n° 53 en 1966. En 1983, puis en 1997, des peines plus importantes furent prévues pour tenter de contrôler davantage le phénomène des constructions illégales. En 2006 pourtant, un décret présidentiel (304/2006) régularisera la situation des constructions illégales. Pour plus d'informations, voir Abdelkader *et al.* [2022].

Ce sont là les préoccupations principales du jeune homme à la veille du moment révolutionnaire de 2011. Celles-ci ne s'expriment presque jamais en termes politiques : Moustapha garde ses distances par rapport à l'univers de la politique instituée. Il ne participe pas aux élections et ne suit que très peu l'actualité politique, si ce n'est une vague attention aux conflits régionaux [Bennani-Chraïbi, 2008]. On mesure d'ailleurs, avec lui, la distance qui peut exister entre une expérience directe de certaines violences d'État et la mise en récit politique de celles-ci par des militants extérieurs à l'affaire. En effet, la ville de Kafr el-Dawar est souvent le théâtre de mouvements de grève réprimés dans le sang. C'est le cas à l'automne 1994, où une mobilisation contre le nouveau président-directeur général de l'usine, qui lance toute une série de « réformes » visant à « assainir » les comptes de l'usine, prend une ampleur inédite²². La répression violente de ce mouvement fait de nombreux blessés et quelques morts, dont au moins un enfant, habitant la rue parallèle à celle de Moustapha, et apparenté à lui. Pourtant cet événement ne revient jamais dans les discussions *politiques* ; il renvoie bien plus aux logiques de violences ordinaires de l'État, justifiant la nécessité de l'éviter et d'éviter le plus possible ses représentants²³.

Au sein de la fratrie, si comme lui tous ses frères et sœurs font état d'une piété prononcée, les alignements politiques demeurent quelque peu contrastés. Un peu comme pour Issam, l'aîné tunisois, le frère aîné de Moustapha, Samir, est membre du parti au pouvoir, le Parti national démocratique (PND)²⁴, sans être nécessairement actif. Appartenance qui ne se traduit d'ailleurs guère par une inclusion dans les réseaux politiques, mais qui se comprend davantage comme une stratégie d'avancement dans son usine et comme un signe supplémentaire de respectabilité et de mobilité ascendante. Son autre frère, Hassan, le plus proche de lui dans la fratrie, ouvrier dans la même usine, est quant à lui partisan des courants salafistes²⁵. Pourtant l'un comme l'autre n'expriment presque jamais publiquement de prises de position politiques, au-delà de vagues critiques générales sur la hausse des prix ou d'autres problèmes de société et d'actualité. L'affiliation au PND apparaît clairement comme s'inscrivant dans une stratégie professionnelle, quand la proximité avec les salafistes se lit à l'aune d'un registre de rapport au religieux. Moustapha, de son côté, semble se situer dans un entre-deux. Il fait montre lui aussi d'une forte piété qui s'exprime par une observance scrupuleuse des rituels, l'incantation fréquente à mi-voix de formules religieuses et de prières (*du'ā*), le suivi d'émissions religieuses, etc. Cette inclination religieuse ne prend cependant pas de coloration politique. Du reste, étant employé dans une usine étatique dirigée par d'anciens

²² Pour un récit (militant) de cet événement, voir en ligne : <https://revsoc.me/workers-farmers/ntfd-ml-kfr-ldwr-sbtmbr-1994/>

²³ Dans les discussions, le proverbe « Éloigne-toi du Mal, et chante-lui une chanson » revient souvent. Celui-ci signifie d'éviter toute source potentielle de problèmes inutiles. Plus généralement, sur les rapports ordinaires au politique dans les espaces populaires en Égypte, voir Ismaïl [2006].

²⁴ Créé en 1978 par Anwar el-Sadate, ce parti est l'héritier de l'Union socialiste arabe. Parti au et du pouvoir, il constitue la colonne vertébrale du régime. À partir du début des années 2000, il connaît de nombreuses transformations internes avec la montée en puissance du fils de Moubarak, Gamal, au sein de l'appareil partisan.

²⁵ La femme de Hassan, contrairement à ses sœurs, belles-sœurs et nièces, porte par exemple le *niqab*.

officiers militaires, son rapport à l'État est aussi médié par son rapport à son emploi et à ses supérieurs hiérarchiques, notamment un certain respect non dissimulé pour l'autorité et la sévérité militaires.

La terre agricole et le pouvoir ont horreur du vide : la révolution comme opportunité

Avec le début des manifestations de janvier 2011, Moustapha n'hésite que très peu quant à la marche à suivre. Kafr el-Dawar ne connaît pas de mobilisations aussi importantes que les grands centres urbains (Alexandrie par exemple) ou les chefs-lieux administratifs de province comme à Damanhur dans le cas de son gouvernorat de Beheira. Ses neveux et nièces, souvent étudiants à Alexandrie, participent aux manifestations et s'engagent dans le mouvement, se politisant rapidement. Moustapha, lui, décide de se focaliser sur le lancement de la construction d'un logement sur son terrain agricole.

Mobilisant un réseau local d'interconnaissances, qui contribue à la construction très rapide de dizaines (au moins) de maisons dans le secteur en tout juste quelques semaines, il profite de la vacance du pouvoir politique (local) et des services de sécurité²⁶ pour s'approprier ce bien central dans les stratégies de mobilité sociale qu'est le logement [Shawkat, 2020]. Pendant que les affrontements entre manifestants et forces de l'ordre s'intensifient et que les revendications se radicalisent au fil des « 18 jours » [El Chazli, 2020], on s'active bien différemment dans les ruelles des quartiers nord de Kafr el-Dawar. Si ce phénomène ne prend pas la même forme délibérative qu'à Hammam-Lif, cette action collective s'adosse là aussi sur des sociabilités locales (de café, de rue ou encore de l'usine). Elle se greffe par ailleurs sur les compétences techniques et manuelles présentes chez les habitants du quartier, notamment celles liées aux métiers de la construction, de l'électricité et de la menuiserie. Les jeunes hommes s'investissent ainsi sur les chantiers-éclairés les uns des autres. En quelques jours seulement, les fondations sont posées et les murs montés. Pendant que le béton armé repose, les jeunes gens se lancent dans une autre construction, et ainsi de suite. Au milieu des champs, plusieurs bâtiments sortent de terre ainsi en à peine quelques semaines.

Le phénomène est cependant loin d'être spécifique à Kafr el-Dawar. Comme l'ont bien montré les travaux en sociologie urbaine et en géographie, les constructions « illégales » prennent une ampleur inédite à partir de janvier 2011²⁷. Selon certaines estimations officielles, quelques 168 000 hectares de terre agricole auraient été perdus à cause des constructions illégales depuis les années 1980 en Égypte ; un peu moins du quart de cette superficie ayant été perdu depuis 2011²⁸. Selon un *think tank* proche des cercles décisionnels égyptiens, les autorités auraient identifié « deux millions

²⁶ Occupées tout d'abord à réprimer les manifestations, les forces de police vont tout simplement « disparaître » des rues égyptiennes dans l'après-midi du 28 janvier 2011. La reprise de leurs activités prendra plusieurs semaines, voire mois dans certains lieux et certains services [Ketchley, 2017].

²⁷ Pour quelques exemples, voir Deboulet & Florin [2014] et Furniss [2016].

²⁸ Pour la déclaration officielle du Premier ministre, voir Rashwan Nûr, « Madbûlî : faqadnâ 90 alf fiddân zirâ'î munzu 2011 hatta al-'ân bi-sabab al-binâ' al-mukhâlîf (Madbuli : Nous avons perdu 90 000 feddans agricoles depuis 2011 à cause des constructions illégales) », en ligne : <https://bit.ly/3JHk719>.

d'atteinte » sur des terrains agricoles entre 2011 et 2018, entraînant la perte de 35 000 hectares. Par comparaison, selon la même étude, le pays aurait perdu un peu moins de 32 000 hectares de terre très fertile entre 1983 et 2010²⁹.

Ce phénomène est construit comme un problème public majeur, décrié par les autorités politiques, surtout depuis l'arrivée d'Abdel Fattah el-Sissi au pouvoir. Mais il est aussi mis en évidence par les activistes urbains dans le sillage du moment révolutionnaire [Stadnicki, 2015]. À ce titre, les stratégies d'investisseurs véreux qui auraient profité de ces situations de vacance du pouvoir pour multiplier les constructions et en tirer profit sont souvent pointées du doigt³⁰. Si cette hypothèse est tout à fait plausible, il est important de noter que les investisseurs, notamment durant l'ère Moubarak, ne sont généralement pas ceux qui sont le plus en peine pour se procurer les permis nécessaires aux démolitions (parfois même d'immeubles classés) et aux nouvelles constructions. Aussi, les études menées l'ont souvent été à partir des grandes villes des gouvernorats urbains, Le Caire et Alexandrie en tête.

Du fait de sa construction comme « problème public » [Gusfield, 1984], la construction illégale devient l'objet d'un processus de politisation. Comment le jeune homme fait-il sens de sa propre ligne de conduite au regard de la politisation plus générale qui se produit dans un contexte de mobilisation inédit ?

Moustapha se voit avant tout forcé de justifier sa ligne de conduite vis-à-vis de celle suivie par certains de ses cousins, nièces et neveux qui s'engagent, suivant un modèle plus classique, ou pour le dire plus justement, en empruntant la forme plus légitime, dans le mouvement révolutionnaire, à savoir l'engagement « désintéressé » pour le bien public³¹. D'autant plus que sa ligne de conduite apparaît alors comme découlant d'intérêts privés, une attitude de plus en plus décriée parmi les intellectuels et la nouvelle élite révolutionnaire en gestation³².

Ainsi, Shams, sa nièce étudiante en médecine et représentante assez typique de ces « jeunes révolutionnaires³³ », lui reproche sa non-participation aux mobilisations et son choix de se concentrer sur « son propre intérêt personnel », qui plus est par un acte illégal, construit de longue date comme l'un des problèmes publics minant l'Égypte. Pourtant, Moustapha lui oppose un

²⁹ Les chiffres semblent se contredire. Il est probable que ceux du *think tank* soient plus précis que ceux émanant d'une déclaration publique du Premier ministre (voir Mustafâ Abdel-Ilâh, « al-ta'adiyyât 'ala al-arâdî al-zirâ'iyya... 'awâmil muta'adida (Les agressions sur les terres agricoles... des facteurs multiples) », *Taqdirat misriyya*, 11, ECSS, octobre 2020).

³⁰ Voir, par exemple, en ligne : <https://www.esquireme.com/culture/vanishing-city-alexandria>.

³¹ Pour une discussion de cette thématique dans la révolution égyptienne, voir El Chazli [2020, p. 68-69].

³² Ce qui n'est pas sans rappeler la mise en opposition qui se met peu à peu en place entre contestations générales (donc révolutionnaires, donc légitimes) et d'autres dites « sectorielles » (*fi'awiyya*) qui renverraient à des enjeux corporatistes.

³³ Que l'on retrouve dans la littérature sur la révolution égyptienne. Voir, par exemple, Barbary [2019].

raisonnement fondé sur une forme d'économie morale : en étant à la fois travailleur et honnête, ces qualités ne suffisent pas pour s'extirper d'une condition sociale extrêmement modeste. Les raisons de cette situation sont claires : elles sont à chercher dans les formes immorales et iniques d'exercice du pouvoir, pris ici dans un sens large de gouvernement du quotidien (octroi de permis, inégalité des opportunités, clientélisme). Cette condition, Moustapha en a une conscience aiguë et une lecture lucide. Le moment révolutionnaire semble offrir une opportunité inespérée de contourner ces obstacles ; il permet de réparer une injustice³⁴. Cette réalisation est elle-même le fruit d'un moment de communication intense entre pairs et de mise en sens collective, de diagnostic de la situation et de prise de décision collective de la marche à suivre.

Il ne faut cependant pas penser ces deux registres, à savoir celui d'une politisation et un engagement légitimes vs une forme d'économie morale authentiquement populaire, comme antinomiques. Pour une raison empirique tout d'abord : même s'il lui déplaît, l'argumentaire de Moustapha est tout à fait compréhensible pour sa nièce. À l'inverse, le trentenaire ne se situe pas en dehors des nouveaux rapports légitimes au politique qui émergent durant l'année 2011, tels que valorisés par sa nièce éduquée. C'est ce que nous observons lors de nos différents séjours à Kafr el-Dawar entre 2011 et 2014.

Entre la politique et le pouvoir d'État : de l'illusion initiale à la négociation par le bas

Les motifs mobilisés par le jeune homme s'expriment également dans les rapports ordinaires qu'il entretient avec les nouvelles normes politiques en gestation dans la période transitionnelle³⁵. C'est notamment le cas à l'occasion des multiples scrutins qui mobilisent des millions d'Égyptiens et d'Égyptiennes n'ayant jamais participé politiquement. En effet, dans les mois qui suivent la chute de Moubarak, la question électorale est au cœur des recompositions politiques en cours. Les Égyptiens sont appelés à s'exprimer à plusieurs reprises en 2011-2012. Les élections législatives de la révolution (novembre-décembre 2011) sont les premières élections libres qu'ils connaissent depuis la création de la République en 1953. Celles-ci sont l'objet d'une mobilisation inédite. Si les taux de participation s'élèvent lors des élections de 2005 (les plus « libres » jusque-là) à 23 %, ils passent à 55,82 % lors du scrutin de 2011-2012 [Rougier & Bayoumi, 2015]. Moustapha, ses frères et sœurs, de même que leur mère dont les sorties sont à cette époque très limitées, se rendent toutes et tous au bureau de vote. L'acte est significatif, puisque c'est pour eux la première fois qu'ils exercent leur droit de vote.

C'est ce que me rappelle Moustapha quand nous embarquons, par une froide matinée de décembre 2011, dans une fourgonnette « mise à disposition » par le parti salafiste Al-Nour pour emmener les électeurs aux bureaux de vote. Avant de rejoindre la fourgonnette, déjà, il annonce fièrement être en route pour « élire » (*antakhib*) et rappelle aux autres de le faire. Les voisins se

³⁴ On retrouve là les thématiques développées par Salwa Ismaïl [2006].

³⁵ Les éléments que nous mobilisons ici sont issus de discussions informelles menées avec Moustapha lors de plusieurs visites à Kafr el-Dawar, souvent durant une journée, mais aussi parfois plusieurs jours d'affilée lors du scrutin électoral de 2011.

crient les symboles à choisir³⁶, dans une ambiance générale plutôt joviale et assez peu habituelle dans le quartier en dehors des jours de fête. Une fois dans la fourgonnette, les gens discutent et on ressent une certaine émotion. On peut considérer qu'à ce stade, malgré un pessimisme prudent, *l'illusio* demeure forte. Cela est en partie dû au choix opéré durant ce scrutin par une grande majorité des électeurs de la circonscription : le vote islamiste³⁷, qui l'emporte à une très large majorité dans tout le gouvernorat de Beheira.

Si voter pour des candidats islamistes semble aller de pair avec la piété déjà soulignée, ce choix va en réalité au-delà d'une simple adhésion massive au message politique des courants religieux³⁸. À ce titre, nombre des raisons qui avaient pu contribuer à la force et au succès des courants islamistes contribuent durant l'année suivante à leur échec [Haenni, 2015 ; Vannetzel, 2016]. À la suite des élections, Moustapha ne s'intéresse plus trop à l'actualité politique et se concentre davantage sur les finitions de sa maison, puis son emménagement. Lors de mes visites ultérieures, il exprime de plus en plus ses doutes à l'égard du processus de transition et reprend ses distances. Il devient même rapidement très critique vis-à-vis des courants islamistes, quand bien même son frère Hassan demeure un de leurs plus ardents soutiens. Moustapha trouve, de son côté, que les militants islamistes ont trop vite fait d'endosser leurs nouveaux rôles et n'ont que trop bien hérité des habits d'hommes d'État, rechignant à discuter avec leurs anciens amis de quartier, et devenant particulièrement hautains à leur égard (*beyit'âlû 'alînâ*). Après le coup d'État de 2013, le jeune homme soutient même le maréchal al-Sissi. Ce soutien exprime d'ailleurs clairement son désarroi quant à la politique. Face au désordre des derniers mois – désordre lui ayant malgré tout permis de construire sa maison –, sa préférence va pour une reprise en main par les militaires.

Dans les années qui suivent, Moustapha s'éloigne à nouveau du politique. Ce n'est qu'à l'occasion d'une campagne massive lancée par le gouvernement pour gérer la question des constructions illégales qu'il se retrouve obligé d'interagir avec les instances étatiques. En effet, en 2018, le Parlement vote une loi plus restrictive dans les cas de constructions illégales sur des terres agricoles, mais, surtout, le gouvernement impose des amendes considérables sur toutes les constructions illégales et promet leur démolition en cas de non-paiement. Entre 2011 et 2020, le gouverneur d'Alexandrie déclarait ainsi que 133 000 décisions de démolitions avaient été prises, mais que seulement 9 000 avaient été exécutées³⁹. Ces démolitions devinrent une source importante de tensions, puis d'une vague de contestations inédites depuis l'arrivée de Sissi au pouvoir en 2019-2020, à un moment où une autre mobilisation inédite se déroulait (en septembre 2019) suivie d'une

³⁶ Chaque candidat/liste dispose d'un symbole, afin de faciliter le choix aux personnes ne sachant ni lire ni écrire.

³⁷ Sont inclus sous cette étiquette le Parti de la liberté et de la justice (Frères musulmans) et le parti Al-Nour (salafiste).

³⁸ Comme le soulignent également Rougier & Bayoumi [2015].

³⁹ Ahmad Sabri, « '133 alf qarâr iz'âla'... al-muhâfiz : al-iskandariyya "âsimat al-mukhâlafât (133 000 décisions de démolitions... Le gouverneur : Alexandrie est la capitale des infractions) », Al-Mâl, disponible en ligne : <https://bit.ly/3IK5Nno>.

large campagne d'arrestations. Dans ce contexte, le président promulgue une loi de réconciliation sur les constructions illégales ayant pour objectif la reconnaissance par le gouvernement de l'état de fait et la régularisation des constructions contre le paiement d'une somme d'argent. Si la loi prévoit au départ un délai de six mois pour le paiement, celui-ci sera étendu à plusieurs reprises, et la somme revue à la baisse, face aux résistances notables, notamment dans les espaces ruraux et populaires. Moustapha, de son côté, n'hésitera pas à mobiliser ses menues ressources ainsi que les tontines dont il est membre pour aller payer la somme demandée pour la réconciliation, se trouvant enfin, et pour la première fois, dans une situation régulière avec l'État.

En guise de conclusion : légal, illégal, alpha, oméga...

Au-delà des différences de contexte, quelques éléments ressortent au croisement des cas tunisien et égyptien étudiés. Dans les deux familles, par exemple, le rapport au politique des personnes enquêtées est celui d'une prudente distanciation. L'univers de la politique est vu comme néfaste, coûteux et périlleux ; la seule bonne attitude à adopter à son égard est la prudence. Ces rapports aux mondes politiques prennent sens et s'expriment de façon remarquablement similaire dans les deux cas. En Tunisie comme en Égypte, ces familles peu dotées financièrement, issues d'exodes ruraux, sont venues rechercher dans ces espaces urbains (ou « rurbains ») une amélioration de leur condition sociale. Si les premières générations sont restées à une bonne distance (volontaire ou contrainte) de l'espace de la politique instituée, la génération suivante (surtout les hommes) a tenté de se placer, tant bien que mal, dans les interstices des redéploiements autoritaires des années 1990-2000. Il est intéressant de noter, par exemple, que les deux aînés des fratries (Issam et Samir) sont encartés respectivement aux deux partis-États que sont le RCD tunisien et le PND égyptien, mais que ces appartenances ne se sont pas traduites par une inclusion notable dans les réseaux locaux des partis du pouvoir. Cependant, l'attitude générale, en Tunisie comme en Égypte, est demeurée celle d'un « évitement du politique » [Eliasoph, 1998]. Cette prudente distanciation est donc à comprendre au croisement des trajectoires individuelles et familiales de ces enquêtés et de la perception qu'ils ont, non seulement des contraintes objectives que font peser les instances gouvernantes sur leur situation (poids de la répression, par exemple), mais aussi de la manière de percevoir elle-même (évaluation d'un problème, élaboration d'une solution et croyance en l'efficacité et l'utilité de celle-ci).

Les moments révolutionnaires semblent venir rompre ce cours ordinaire des choses. Si l'on en restait, ici, à la description des participations les plus attendues dans le processus révolutionnaire, que pourrions-nous dire ? Tout d'abord, les engagements dans la politique protestataire, s'ils sont davantage présents dans la famille tunisienne, sont quasi absents côté égyptien, la proximité géographique avec les protestations jouant sans doute ici. Ensuite, la participation dans les institutions de la transition (élections pluralistes notamment) semble, elle, bien présente, quoiqu'avec des degrés d'investissement plus ou moins importants. Enfin, dans les deux familles, le désinvestissement apparaît comme la norme durant la période qui suit, avec un recentrage marqué sur les préoccupations privées et familiales. Ainsi, nous pourrions conclure à une participation

éphémère et à un retour de la dépolitisation ou de l'apathie⁴⁰. Ce que nous proposons, au contraire, c'est d'éviter l'opposition entre préoccupations privées et préoccupations publiques (comprendre politiques) et l'idée implicite d'un repli sur la vie privée en contexte de fermeture de l'espace politique. Ici, les développements récents de la sociologie des mobilisations, avec notamment l'intérêt pour les carrières militantes et les conséquences biographiques, peuvent être utilement croisés avec certains travaux anthropologiques. Du côté de la sociologie des mobilisations, il est acquis qu'on ne peut comprendre une carrière militante sans la réinscrire dans les sphères de vie (familiale, intime, professionnelle, etc.) de l'individu [Agrikoliansky, 2017]. Cette perspective peut être liée à certains développements en anthropologie, notamment via les travaux de Samuli Schielke [2015] sur l'Égypte. Ce dernier inscrit son étude des trajectoires individuelles dans une perspective *existentielle*, qui cherche à comprendre les projections des jeunes égyptiens, notamment leur recherche d'une bonne vie (*good life*), d'une vie meilleure. Les biens dont s'emparent les hommes et femmes enquêtés dans ce texte font partie, il nous semble, de cette panoplie recherchée pour vivre une bonne vie.

Enfin, la tentative amorcée ici revient à repenser la manière dont on rend compte du phénomène révolutionnaire. Si dans les définitions les plus classiques des révolutions, souvent portées sur les résultats⁴¹, il y a toujours eu un intérêt prononcé pour le caractère *rapide* et *brutal* de transformations économiques et sociales [Skocpol, 1979, p. 4], nous nous intéressons plutôt ici à des transformations *effectives* dans les rapports de pouvoir entre gouvernants et gouvernés. Cette perspective présente quelques avantages. Premièrement, elle remet le phénomène dans son historicité, à savoir l'histoire des rapports de force constants entre populations exclues et pouvoirs publics. Ce faisant, elle permet de sortir d'un débat parfois stérile sur l'organisation vs la spontanéité dans l'émergence des révolutions, très lié à une forme de politico-centrisme et à la focalisation sur les mobilisations. Deuxièmement, en distendant les temporalités étudiées, cette perspective peut documenter précisément comment, par une guerre de positions entre ces populations et les agents de l'État, ces derniers sont contraints de composer avec elles et, *de facto*, de transformer les rapports entretenus avec ces populations. Autrement dit, cela permet de penser l'État comme le produit d'interactions entre les agents qui parlent en son nom et les groupes marginalisés qui le remettent en cause par leurs pratiques concrètes. Troisièmement, la restitution des rapports ordinaires au pouvoir politique permet une lecture plus problématisée de la distinction entre préférences privées et engagements publics [Hirschmann, 1983 ; Kuran, 1995]. Hors des circuits qui définissent les manières légitimes d'exercer le pouvoir ou de le contester, la majorité des populations interagissent avec les agents de l'État de multiples manières ; il s'agit ici d'aller au-delà de la contestation dans son sens le plus classique. En cela, cette perspective renoue avec les nombreux travaux portant sur l'avant-2011 ; autrement dit, elle invite à remettre l'historicité des rapports gouvernants et gouvernés au cœur de la discussion.

⁴⁰ Pour une critique de ces termes qui ont une longue histoire dans les travaux sur la région, voir Bennani-Chraïbi & Fillieule [2002].

⁴¹ Voir l'article de Chaymaa Hassabo & Choukri Hmed dans le présent numéro.

Bibliographie

ABDELKADER Mahmood, SLIUZAS Richard, BOERBOOM Luc & ZEVENBERGEN Jaap (2022), « The Unintended Consequences of Egypt's Institutional Land Regime on Unplanned Settlement Growth in the Nile Valley », *Land Use Policy*, vol. 113.

AGRIKOLIANSKY Éric (2017), « Les “carrières militantes”. Portée et limites d'un concept narratif », in FILLIEULE Olivier *et al.* (dir.), *Sociologie plurielle des comportements politiques. Je vote, tu contestes, elle cherche*, Paris, Presses de Sciences po, p. 167-192.

ALLAL Amin (2011), « “Avant on tenait le mur, maintenant on tient le quartier !” Germes d'un passage au politique de jeunes hommes de quartiers populaires lors du moment révolutionnaire à Tunis », *Politique africaine*, vol. 121, n° 1, p. 53-67.

— (2012), « Trajectoires “révolutionnaires” en Tunisie. Processus de radicalisations politiques, 2007-2011 », *Revue française de science politique*, vol. 62, n° 5-6, p. 821-841.

— (2013), « “Un homme, un vrai !” Halima, une femme rebelle à Gafsa (Tunisie) », in BONNEFOY Laurent & CATUSSE Myriam (dir.), *Jeunesses arabes, du Maroc au Yémen. Loisirs, cultures et politiques*, Paris, La Découverte, p. 100-104.

ALLAL Amin & EL CHAZLI Youssef (2012), « Figures du déclassement et passage au politique dans les situations révolutionnaires égyptienne et tunisienne », in SAINSEALIEU Ivan & SURDEZ Muriel (dir.), *Sens politiques du travail*, Paris, Armand Colin, p. 323-338.

ALLAL Amin & GEISSER Vincent (2011), « La Tunisie de l'après-Ben Ali. Les partis politiques à la recherche du “peuple introuvable” », *Cultures & conflits*, vol. 83, p. 118-125.

BACZKO Adam, DORRONSORO Gilles & QUESNAY Arthur (2013), « Mobilisations par délibération et crise polarisante. Les protestations pacifiques en Syrie (2011) », *Revue française de science politique*, vol. 63, n° 5, p. 815-839.

BARBARY Caroline (2019), *Chabab al thawra-Les jeunes de la révolution. Microcosme militant et société politique en Égypte révolutionnaire*, thèse en sociologie sous la direction de Sarah Ben Nefissa, Paris, Université Paris I.

BAYAT Asef (1997), « Un-Civil Society. The Politics of the “Informal People” », *Third World Quarterly*, vol. 18, n° 1, p. 53-72.

— (2013), « The Quiet Encroachment of the Ordinary », in *Life as Politics. How Ordinary People Change the Middle East*, Stanford, Stanford University Press, p. 33-55.

BEININ Joel (2016), *Workers and Thieves. Labor Movements and Popular Uprisings in Tunisia and Egypt*, Stanford, Stanford University Press.

BEININ Joel & LOCKMAN Zachary (1998), *Workers on the Nile. Nationalism, Communism, Islam, and the Egyptian Working Class, 1882-1954*, Le Caire, American University in Cairo Press.

- BENNANI-CHRAÏBI Mounia (2008), « Les conflits du Moyen-Orient au miroir des communautés imaginées. La rue arabe existe-t-elle ? Le cas du Maroc », *A contrario*, vol. 5, n° 1, p. 147-156.
- BENNANI-CHRAÏBI Mounia & FILLIEULE Olivier (dir.) (2002), *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, Paris, Presses de Sciences Po.
- BERRY-CHIKHAOUI Isabelle, DEBOULET Agnès & ROULLEAU-BERGER Laurence (dir.) (2007), *Villes internationales. Entre tensions et réactions des habitants*, Paris, La Découverte.
- BURAWOY Michael (2010), « Chapitre 5 – Globaliser, revisiter, théoriser. Ethnographie, macrosociologie et histoire. Michael Burawoy – Revisiter les terrains. Esquisse d’une ethnographie réflexive », in CEFALI Daniel (dir.), *L’engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l’EHESS, p. 273-293.
- CHEBBI Morched (2012), *L’urbain en Tunisie. Processus et projets*, Tunis, Nirvana.
- (2016), *Urbanisation et politiques urbaines dans le Grand Tunis*, Tunis, Nirvana.
- DEBOULET Agnès & FLORIN Bénédicte (2014), « Mobilisations pré-révolutionnaires. Quand les habitants des quartiers populaires du Caire (se) manifestent », *Égypte/Monde arabe*, vol. 11/3, p. 39-65.
- EL CHAZLI Youssef (2012), « Sur les sentiers de la révolution. Comment des Égyptiens “dépolitisés” sont-ils devenus révolutionnaires ? », *Revue française de science politique*, vol. 62, n° 5, p. 843-865.
- (2013), « Alexandrins en fusion. Itinéraires de musiciens égyptiens, des milieux alternatifs à la révolution », in BONNEFOY Laurent & CATUSSE Myriam (dir.), *Jeunesses arabes, du Maroc au Yémen. Loisirs, cultures et politiques*, Paris, La Découverte, p. 355-364.
- (2018), « It Takes Two (or More) to Tango. The Local Coproduction of the Alexandrian Revolutionary Moment », in JASPER James & VOLPI Frédéric (dir.), *Microfoundations of the Arab Uprisings. Mapping Interactions between Regimes and Protesters*, Amsterdam, Amsterdam University Press, p. 135-157.
- (2020), *Devenir révolutionnaire à Alexandrie*, Paris, Dalloz.
- EL CHAZLI Youssef & RAYNER Hervé (2014), « Une dynamique émergente. Le processus révolutionnaire à Alexandrie, janvier-février 2011 », in CAMAU Michel & VAIREL Frédéric (dir.), *Soulèvements et recompositions politiques dans le monde arabe*, Montréal, Presses de l’université de Montréal, p. 92-120.
- ELIASOPH Nina (1998), *Avoiding Politics. How Americans Produce Apathy in Everyday Life*, Cambridge, Cambridge University Press.
- FURNISS Jamie (2016), « Postrevolutionary Land Encroachments in Cairo. Rhizomatic Urban Space Making and the Line of Flight from Illegality », *Singapore Journal of Tropical Geography*, vol. 37, n° 3, p. 310-329.
- GUSFIELD Joseph R. (1984), *The Culture of Public Problems. Drinking-Driving and the Symbolic Order*, Chicago, University of Chicago Press.

- HAENNI Patrick (2015), « Les causes d'un échec », in ROUGIER Bernard & LACROIX Stéphane (dir.), *L'Égypte en révolutions*, Paris, Puf, p. 21-49.
- HANNA Milad (1992), *Le logement en Égypte*, Le Caire, CEDEJ-Égypte/Soudan.
- HIRSCHMAN Albert (1983), *Bonheur privé, action publique*, trad. Martine Leyris & Jean-Baptiste Grasset, Paris, Fayard.
- ISMAÏL Salwa (2006), *Political Life in Cairo's New Quarters. Encountering the Everyday State*, Minneapolis, The University of Minnesota Press.
- JABALLAH Sofien (2021), *Les résonances fondamentalistes en Tunisie. Cas du « salafisme quiétiste », ante et post révolution*, thèse en sociologie, Sfax, Faculté de Lettres et de Sciences humaines.
- KETCHLEY Neil (2017), *Egypt in a Time of Revolution. Contentious Politics and the Arab Spring*, Cambridge, Cambridge University Press.
- KURAN Timur (1995), « Why Revolutions are Better Understood than Predicted. The Essential Role of Preference Falsification », in KEDDIE Nikki (dir.), *Debating Revolutions*, New York & Londres, New York University Press, p. 27-35.
- ROUGIER Bernard & BAYOUMI Hala (2015), « Sociologie électorale de la séquence 2011-2013 », in ROUGIER Bernard & LACROIX Stéphane (dir.), *L'Égypte en révolutions*, Paris, Puf, p. 165-190.
- SCHIELKE Samuli (2015), *Egypt in the Future Tense. Hope, Frustration, and Ambivalence before and after 2011*, Bloomington, Indiana University Press.
- SHAWKAT Yahia (2020), *Egypt's Housing Crisis. The Shaping of Urban Space*, Le Caire, American University in Cairo Press.
- SKOCPOL Theda (1979), *States and Social Revolutions. A Comparative Analysis of France, Russia and China*, Cambridge, Cambridge University Press.
- SOLIMAN Ahmed (2010), « Rethinking Urban Informality and the Planning Process in Egypt », *International Development Planning Review*, vol. 32, n° 2, p. 119-143.
- STADNICKI Roman (2015), « Une révolution urbaine en Égypte ? », in ROUGIER Bernard & LACROIX Stéphane (dir.), *L'Égypte en révolutions*, Paris, Puf, p. 271-290.
- TILLY Charles (1996), *European Revolutions, 1492-1992*, Oxford & Cambridge, Blackwell.
- TOURNE Karine (2001), « Le chômeur et le prétendant », *Égypte/Monde arabe*, vol. 4-5, p. 191-206.
- VANNETZEL Marie (2016), « Grandeur et déclin des Frères musulmans égyptiens. Les mutations de l'élite parlementaire frériste de Mubarak à Morsi, 2005-2012 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 211, n° 1, p. 36-53.
- ZAKI Lamia (dir.) (2011), *L'action urbaine au Maghreb. Enjeux professionnels et politiques*, Paris & Tunis, Karthala & IRMC.